COLLÈGE
CHARLES-LEMOYNE
Pour enrichir la vie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un projet de surface synthétique au collège Charles-Lemoyne pour nos sportifs de Ville de Sainte-Catherine.

Ville de Sainte-Catherine, le 29 avril 2008 - Le collège Charles-Lemoyne et la Ville de Sainte-Catherine collaborent encore une fois sur un nouveau projet : l'aménagement d'une surface synthétique sur les terrains du collège afin de mieux répondre aux besoins de nos sportifs de la région.

La surface synthétique pourra être utilisée par tous les jeunes de la Ville de Sainte-Catherine et des environs ainsi que par les élèves du collège lors des cours d'éducation physique et des activités sportives. Les citoyens, les jeunes du collège, ainsi que les membres des équipes de soccer, de football et de flag football pourront ainsi pratiquer leur sport en toute sécurité tout en prolongeant leur saison d'utilisation. De ce fait, la surface synthétique permet d'avoir des conditions d'entraînement et de joutes améliorées tout en réduisant les dangers de blessures grâce à un encadrement facilité.

Ce projet se concrétisera si les deux parties reçoivent la subvention du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. « Il n'existe actuellement aucun aménagement de la sorte dans le territoire, nous sommes donc confiants que nous recevrons le financement nécessaire pour ce projet », précise Roger Côté, directeur du service des sports au collège Charles-Lemoyne.

Dès que le projet recevra l'approbation d'une subvention, la Ville de Sainte-Catherine et le collège Charles-Lemoyne travailleront avec une firme spécialisée qui s'assurera de la haute qualité des matériaux répondant aux normes recommandées.

-30-

Pour renseignements : Lucie Côté
Directrice des communications et des admissions
Collège Charles-Lemoyne
450 638-1283 poste 151